

Dossier de branchement immeuble collectifs

Le demandeur remplira soigneusement le document, y compris le tableau de traçabilité ci-dessous.

En cas de réserves de la part de la Régie, La RÉGIE retournera ce document, après avoir indiqué les points non conformes, et le cas échéant apporté des explications au §6.

La RÉGIE attire l'attention du demandeur sur le fait que les indications portées constitueront le dossier de maintenance de l'ouvrage et engagent le demandeur. En cas de souhait de modification au cours des travaux (section de câbles, cheminements...), le demandeur devra faire valider sa proposition par La RÉGIE, et fournir en fin de travaux un dossier de branchement « Tel que construit ».

N.B. : Un guide pratique rappelant les principales références normatives est disponible sur demande.

Versions du dossier de branchement

Nom et qualité du rédacteur	Date	Signature	Modifications

Versions du modèle de dossier

Nom	Version	Date	Modifications
ABO	V1.0		
MD	V1.1	03/11/2015	Ajout téléreport + renvois dans § 5.1 + divers détails améliorant la lisibilité
MD	V1.2	28/06/2017	Mise à jour § 5.4 suite à mise à jour du guide pratique

Table des Matières

1	Identification de l'opération	3
2	Renseignements administratifs	3
3	Pièces à joindre	4
4	Accès.....	5
5	Dispositions constructives.....	6
5.1	Architecture retenue.....	6
5.2	Caractéristiques de la gaine technique.....	8
5.3	Caractéristiques du local technique.....	9
5.4	Caractéristiques des canalisations.....	10
5.4.1	Canalisations collectives.....	11
5.4.2	Caractéristiques des dérivations individuelles.....	12
5.5	Caractéristiques des gaines techniques logement.....	13
5.6	Nomenclature du matériel.....	14
6	Avis de la RÉGIE.....	15

1. Identification de l'opération

	Avis de la RÉGIE
Nom de l'opération :	
Adresse des travaux : Commune :	

2. Renseignements administratifs

	Avis de la RÉGIE
Coordonnées du maître d'ouvrage : Nom : Adresse : Email (impératif) : Téléphone :	
Coordonnées du maître d'œuvre : Nom : Adresse : Email (impératif) : Téléphone :	
Coordonnées de l'électricien : Nom : Adresse : Email (impératif) :	

Téléphone :	
Coordonnées du Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé : Nom : Adresse : Email (impératif) : Téléphone :	

N.B. : En l'absence de certains types d'intervenants, barrer la case.

	Avis de la RÉGIE
➤ Information sur le planning prévu de la réalisation des ouvrages jusqu'à la mise en service :	
➤ Information sur les besoins du chantier (point d'alimentation électrique provisoire, puissance souhaitée, ...)	

3. Pièces à joindre

	Avis de la RÉGIE
➤ Plan de situation de l'opération (échelle 1/2000e, à défaut 1/5000e)	
➤ Plan de masse de l'opération (échelle environ 1/200e à défaut 1/500e), avec position du coffret de branchement (CCPC) et les canalisations électriques projetées	

<p>➤ Plan(s) de détail comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le découpage des lots par niveau avec l'emplacement des panneaux de contrôle des différents points à desservir avec leur puissance de dimensionnement, • Le tracé des canalisations électriques projetées (avec mention des autres ouvrages situés à proximité), • Le repérage des différents matériels et accessoires (points de livraison, coffret, etc.), 	
<p>➤ Dossiers de calcul de colonnes électriques, y compris les dérivations individuelles</p>	
<p>➤ Une copie du permis de construire qui vous a été délivré (ou permis d'aménager ou de la déclaration préalable le cas échéant).</p>	

4. Accès

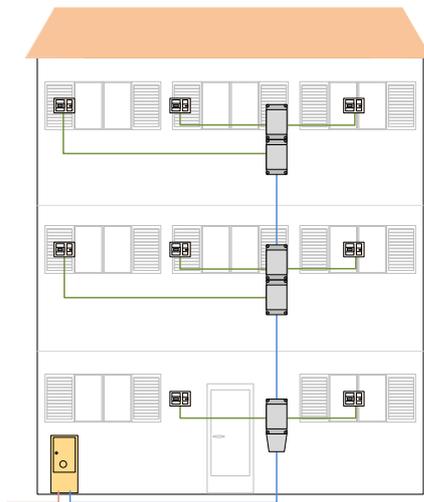
Le MOA s'engage à maintenir à minima les conditions d'accès suivantes :

<p>Décrire succinctement l'accès aux ouvrages : Direct depuis le domaine public avec clé xxx ; À partir des communs avec clé rectangle ou triangle...</p>	<p>Avis de la RÉGIE</p>
<p>➤ Accès aux communs :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
<p>➤ Accès au local technique :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
<p>➤ Accès aux gaines :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	

5. Dispositions constructives

5.1. Architecture retenue

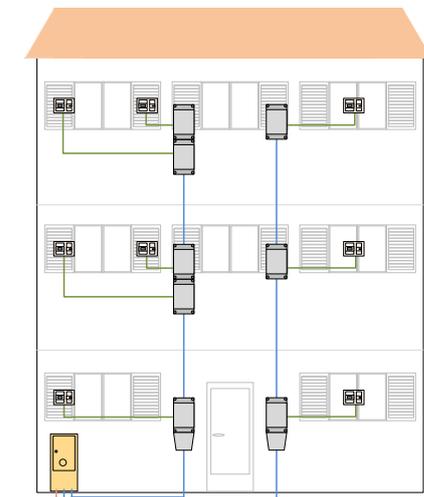
- COLONNE SIMPLE



La colonne simple peut être de technologie 200A ou 400A. Le coupe circuit principal collectif (CCPC) est dans un coffret extérieur C400/P200, accessible directement depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.

Compléter les § 5.2, 5.4.1, 5.4.2, 5.5 et 5.6

- COLONNE DOUBLE



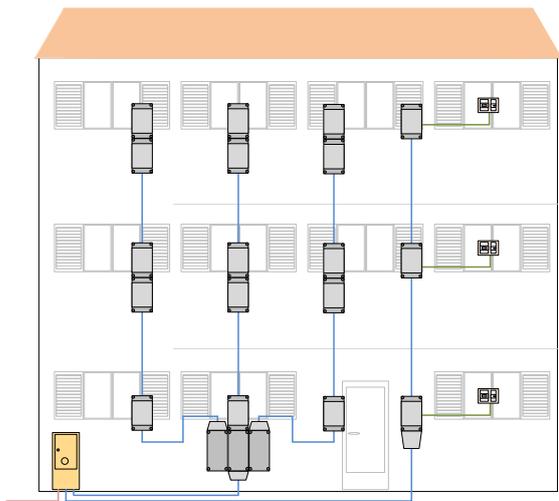
Le CCPC est dans un coffret extérieur ECP3D, accessible directement depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.

Cette architecture permet de raccorder :

- Deux colonnes 200A,
- Une colonne 200A et une dérivation individuelle à puissance limitée triphasée (services généraux par exemple),
- Une colonne 200A et une dérivation individuelle à puissance surveillée (200A max).

Compléter les § 5.2, 5.4.1, 5.4.2, 5.5 et 5.

➤ COLONNE MULTIPLE



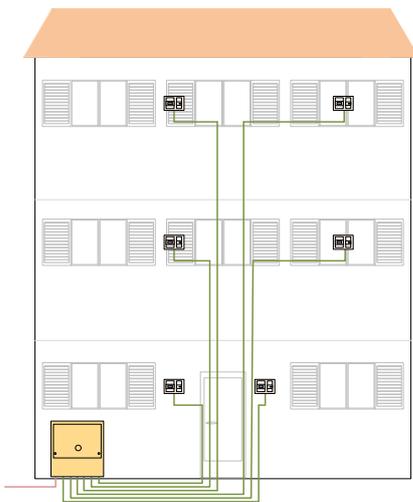
Le CCPC est dans un coffret extérieur ECP3D, accessible directement depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.

Cette architecture permet d'alimenter 2 à 3 raccordements (colonne ou dérivations individuelles à puissance limitée triphasée ou surveillée). Le sectionnement est

alors assuré par des Sectionnement et Protection des Colonnes Multiples (SPCM).

Compléter les § 5.2, 5.4.1, 5.4.2, 5.5 et 5.6

➤ PETIT COLLECTIF

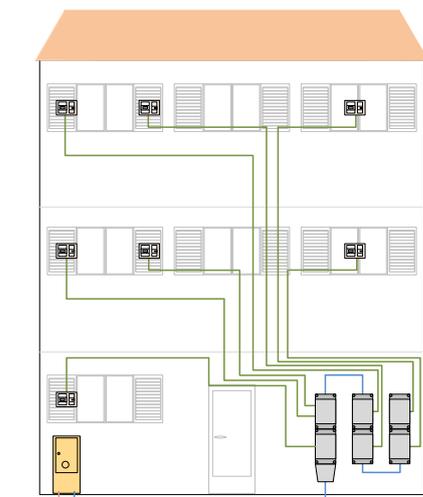


Le coffret extérieur est un coffret REM-BT, accessible directement depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.

Le CCPC et les coupes circuits principaux individuels (CCPI) - 6 au maximum - sont regroupés dans le coffret REM-BT.

Compléter les § 5.2, 5.5 et 5.6

➤ LOCAL TECHNIQUE.....



Le CCPC est dans un coffret extérieur ECP3D ou C400/P200, accessible directement depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.

Le local technique centralise la colonne électrique.

Compléter les § 5.3, 5.4.1, 5.4.2, 5.5 et 5.6

Ces schémas sont rappelés dans le « guide pratique pour un raccordement électrique collectif neuf », au § 2. Ils constituent des schémas de principe.

5.2. Caractéristiques de la gaine technique

Pour mémoire, les canalisations autorisées dans la gaine sont :

- Les canalisations collectives de terre de l'immeuble,
- Le passage (uniquement) des canalisations des services généraux,

sous réserve d'augmenter le volume de la gaine.

À remplir le cas échéant :

	Avis de la RÉGIE
Dimensions : Largeur : Hauteur : Profondeur : Hauteur de seuil de propreté :	
Passage du plancher : Réserve minimum de 40 x 20 cm : <input type="checkbox"/>	

<p>.....oui <input type="checkbox"/>.....non</p> <p>Matériaux d'obturation :</p> <p>Sinon, raisons et solutions adoptées :</p> <p>.....</p>	
<p>Nature des parois : (parois supportant l'appareillage) :</p> <p>Matériaux :</p> <p>Épaisseur :</p>	
<p>Portes :</p> <p>Matériaux :</p> <p>Batteuse :</p>	

5.3. Caractéristiques du local technique

A remplir le cas échéant :

	Avis de la RÉGIE
<p>Dimensions :</p> <p>Largeur :</p> <p>Hauteur :</p> <p>Profondeur :</p> <p>Nombre de murs utilisés par les distributeurs :</p>	
<p>Nature des parois : (parois supportant les distributeurs et le matériel de communication) :</p> <p>Matériaux :</p> <p>Épaisseur :</p>	
<p>Information complémentaire :</p> <p>Présentation des services généraux : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Fermeture agréé LA RÉGIE : <input type="checkbox"/> triangulaire <input type="checkbox"/>rectangulaire</p>	

Sens d'ouverture de la porte :	
--------------------------------------	--

5.4. Caractéristiques des canalisations

Remplir de façon détaillée dans les tableaux ci-après les caractéristiques des canalisations. Si besoin chaque page peut être dupliquée.

Pour mémoire : Les modes de montage admis sont rappelés dans le guide pratique (§ 5.2). Extraits du guide pratique :

CANALISATIONS

Les canalisations doivent être, en tout point, conformes aux normes et à la réglementation en vigueur (NF C 14-100 notamment) et aux conditions techniques fixées par la REGIE.

Les modes de pose et les minorations d'intensité admissibles sont indiquées dans la partie « conception des branchements » de la norme.

La REGIE préconise l'utilisation de câble U1000R2V. Le câble U1000AR2V.

La REGIE préconise les modes de pose suivants :

- Enterré sous fourreau TPC (méthode D)
- Noyé sous fourreau ICT (méthode B)
- Apparent
 - sous goulotte
 - sous fourreau ICT (méthode B)
 - sur chemin de câble perforés ou treillis + ICT (méthode C et E)
- En local technique
 - sous goulotte
 - sous fourreau ICT (méthode B)
 - câble sans protection (interdit pour conducteurs unipolaires)

Les références des méthodes de pose sont celles indiquées dans la norme NF C 14-100.

5.4.1. Canalisations collectives

Identification tronçon	Type et section câble	Lng.	Montage (mode et section des cheminements. Pour chaque câble remplir autant lignes que de modes différents)	Traversée de locaux privés. Min IK10 (oui/non)	Avis LA RÉGIE
Du CCPC au 1er distributeur					
Tronçons communs					
Téléreport					

Autres tronçons si différents :

5.4.2. Caractéristiques des dérivations individuelles

N° Lgt.	Etage	Surface	Puiss. Chauff. (si électrique)	Puissance de raccordement (9kVA mono, 12kVA mono, 18kVA tri. 36kVA tri)	Usage (Domestique, Commun, Professionnel)	Type et section du câble	Long.	Montage (mode et section des cheminements. Pour chaque câble remplir autant lignes que de modes différents)	Câble téléreport - Mode et section des cheminements - Type et section des câbles	Chute de tension de la DI %	Chute de tension cumulée %	Avis LA RÉGIE

5.5. Caractéristiques des gaines techniques logement

N° logement	TYPE DE POSE DU PANNEAU DE CONTRÔLE	NATURE DES PAROIS		HAUTEUR DU PANNEAU	Avis LA RÉGIE
		matériaux	épaisseur		
	<input type="checkbox"/> Bac d'encastrement (avec partie démontable haute et basse) <input type="checkbox"/> Goulotte GTL (obligatoirement compartimentée NFC 14.100) <input type="checkbox"/> Saillie				
	<input type="checkbox"/> Bac d'encastrement (avec partie démontable haute et basse) <input type="checkbox"/> Goulotte GTL (obligatoirement compartimentée NFC 14.100) <input type="checkbox"/> Saillie				
	<input type="checkbox"/> Bac d'encastrement (avec partie démontable haute et basse) <input type="checkbox"/> Goulotte GTL (obligatoirement compartimentée NFC 14.100) <input type="checkbox"/> Saillie				
	<input type="checkbox"/> Bac d'encastrement (avec partie démontable haute et basse) <input type="checkbox"/> Goulotte GTL (obligatoirement compartimentée NFC 14.100) <input type="checkbox"/> Saillie				
	<input type="checkbox"/> Bac d'encastrement (avec partie démontable haute et basse) <input type="checkbox"/> Goulotte GTL (obligatoirement compartimentée NFC 14.100) <input type="checkbox"/> Saillie				
	<input type="checkbox"/> Bac d'encastrement (avec partie démontable haute et basse) <input type="checkbox"/> Goulotte GTL (obligatoirement compartimentée NFC 14.100) <input type="checkbox"/> Saillie				
	<input type="checkbox"/> Bac d'encastrement (avec partie démontable haute et basse) <input type="checkbox"/> Goulotte GTL (obligatoirement compartimentée NFC 14.100) <input type="checkbox"/> Saillie				
	<input type="checkbox"/> Bac d'encastrement (avec partie démontable haute et basse) <input type="checkbox"/> Goulotte GTL (obligatoirement compartimentée NFC 14.100) <input type="checkbox"/> Saillie				

<input type="checkbox"/> Bac d'encastrement (avec partie démontable haute et basse) <input type="checkbox"/> Goulotte GTL (obligatoirement compartimentée NFC 14.100) <input type="checkbox"/> Saillie				
<input type="checkbox"/> Bac d'encastrement (avec partie démontable haute et basse) <input type="checkbox"/> Goulotte GTL (obligatoirement compartimentée NFC 14.100) <input type="checkbox"/> Saillie				

5.5.1. Nomenclature du matériel

Nature et type (Distributeur, Panneau de comptage, Barrette téléreport, Panneau de barrette téléreport)	Repère sur le plan (facultatif)	Marque	Références	Qté.	Avis LA RÉGIE

6. Avis LA RÉGIE

Réservé à LA RÉGIE, pour expliquer le cas échéant un point de non-conformité.